



**COMITÉ DE COORDINATION DES
EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE
L'ONTARIO
CONFÉRENCE DE 2019
« METTRE LES COLLECTIVITÉS AU
PREMIER RANG »**

Élections pour les
régions 3 et 7, des
conseillers en santé et
sécurité et des
représentants des
travailleurs blessés.

**DEUXIÈME AVIS DE
CONVOCATION**

DATES :

**DU 27 AU 30 MARS 2019
DÈS 9 H 00**

LIEU :

**HÔTEL CROWNE PLAZA DE NIAGARA FALLS
5685, AVENUE FALLS, NIAGARA FALLS**

FRAIS D'INSCRIPTION

SECTIONS LOCALES AFFILIÉES	245,00 \$
SECTIONS LOCALES NON AFFILIÉES	405,00 \$
FRAIS POUR INSCRIPTION TARDIVE (PAR DÉLÉGUÉ) (À COMPTER DU 9 MARS 2019)	50,00 \$

LUNCH
FOURNI LE
VENDREDI

LES SECTIONS LOCALES DEVRONT PRÉSENTER UN BREF RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS AUXQUELLES ELLES ONT PARTICIPÉ AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE ET SUR TOUTE INITIATIVE FUTURE PRÉVUE POUR 2019.

UN FORMULAIRE DE RAPPORT EST JOINT.

Si vous avez besoin d'une aide financière offerte aux petites sections locales, de services de garde sur place, de traduction simultanée en français, d'interprétation en ASL ou si vous avez d'autres besoins quant à l'accessibilité, veuillez consulter notre site Web à www.cupe.on.ca/fr/ ou communiquer avec notre bureau au 905-739-9739.

CES FORMULAIRES DOIVENT ÊTRE REMPLIS ET RETOURNÉS AVANT LE 26 FÉVRIER 2019.
Si vous avez besoin de cet avis en anglais, veuillez également visiter notre site Web.

RENSEIGNEMENTS AU SUJET DE L'HÔTEL

TOUTES LES RÉSERVATIONS DOIVENT ÊTRE FAITES EN COMMUNIQUANT AVEC VOYAGES W.E. AU 1-888-676-7747.

(VEUILLEZ MENTIONNER TOUT BESOIN PARTICULIER OU ACCOMMODEMENT AU MOMENT DE FAIRE LA RÉSERVATION)

CHAMBRES À TARIF SPÉCIAL :

1 19,00 \$ + TAXES	CHAMBRE STANDARD EN OCCUPATION SIMPLE OU DOUBLE
1 39,00 \$ + TAXES	CHAMBRE EN OCCUPATION SIMPLE OU DOUBLE AVEC VUE SUR LES CHUTES

ACCÈS À INTERNET HAUTE VITESSE INCLUS.

VEUILLEZ MENTIONNER LA « CONFÉRENCE DU CCEMO » AU MOMENT DE FAIRE VOTRE RÉSERVATION AFIN D'AVOIR DROIT AUX TARIFS MENTIONNÉS CI-DESSUS.

LA DATE LIMITE POUR AVOIR DROIT AU TARIF SPÉCIAL POUR LES CHAMBRES EST LE VENDREDI 1^{ER} MARS 2019.

REMARQUE :

UNE RÉUNION DES AMBULANCIERS PARAMÉDICAUX D'UNE JOURNÉE AURA LIEU LE MARDI 26 MARS 2019, DE 9 H 00 À 16 H 00.

UN FORUM D'UNE JOURNÉE SUR LA SANTÉ PUBLIQUE AURA LIEU LE MARDI 26 MARS 2019, DE 9 H 00 À 16 H 00.



Ordre du jour de 2019

Le mardi 26 mars

9 h 00	17 h 00	Conférence des travailleurs de bibliothèque
9 h 00	16 h 00	Caucus du CACO
9 h 00	16 h 00	Forum des travailleurs du secteur de la santé publique
17 h 00	19 h 00	Inscription
18 h 00	19 h 00	Orientation des nouveaux délégués

Le mercredi 27 mars

7 h 30	8 h 45	Inscription
9 h 00	10 h 00	Séance plénière d'ouverture Rapport de la présidente du CCEMO, Ann Jenkins Énoncé sur l'égalité Salutations autochtones Mot de bienvenue, conseiller à l'égalité de la Division de l'Ontario Mot de bienvenue, présidente de la section locale 1287 du SCFP Mot de bienvenue, présidente du Conseil du travail de la région de Niagara Charles Fleury, secrétaire-trésorier national du SCFP Vidéo du CCEMO
10 h 00	10 h 15	PAUSE
10 h 15	10 h 45	Mise à jour concernant les élections municipales de 2018 / les élections fédérales de 2019
10 h 45	11 h 30	Conférencier AC
11 h 30	13 h 00	LUNCH
13 h 00	14 h 30	Présentation « Plus forts ensemble »
14 h 30	14 h 45	PAUSE
14 h 45	15 h 45	Séances par région
15 h 45	17 h 00	Discussion plénière
20 h 30	22 h 00	Activité sociale

Le jeudi 28 mars

9 h 00	10 h 30	Négocier à l'ère de Doug Ford / Examen des administrations municipales régionales
10 h 30	10 h 45	PAUSE
10 h 45	12 h 00	Séances par région
12 h 00	13 h 30	LUNCH
13 h 30	14 h 45	Conférencier AC
14 h 45	15 h 00	PAUSE
15 h 00	16 h 30	Rapports des sections locales
19 h 30		Activité sociale – Boston Pizza

Le vendredi 29 mars

9 h 00	12 h 00	Ateliers – Optionnels
12 h 00	13 h 30	LUNCH FOURNI – Présentation sur OMERS
13 h 30	15 h 00	Ateliers – Optionnels
15 h 00	15 h 15	PAUSE
15 h 15	16 h 00	Ateliers – Optionnels
16 h 00	17 h 00	<u>Élections</u> Représentants des régions 3 et 7 au sein du CCEMO Conseiller en santé et sécurité au sein du CCEMO Représentant des travailleurs blessés au sein du CCEMO
20 h 00		AC

Le samedi 30 mars

9 h 00	10 h 00	Serment d'entrée en fonction Candace Rennick, secrétaire-trésorière du SCFP-Ontario Modifications aux règlements et résolutions au Congrès du SCFP-Ontario
10 h 00	11 h 30	Conférencier : le cannabis au travail

REMARQUE : liste des régions et de l'allocation des délégués votants. Le tableau se trouve à l'endos de cette page.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

CONFÉRENCE DU CCEMO DE 2019

Deuxième avis de convocation

Frais d'inscription :

Jusqu'au 9 mars 2019 – Sections locales affiliées : 245,00 \$ (par délégué) / Section locales non affiliées : 405,00 \$ (par délégué)

Après le 9 mars 2019 – Section locales affiliées : 295,00 \$ (par délégué) / Sections locales non affiliées : 455,00 \$ (par délégué)

Avez-vous besoin de traduction en français? _____
(OUI ou NON)

(PLEASE PRINT CLEARLY)

NOM	NUMÉRO DE LA SECTION LOCALE ET DE L'UNITÉ	ADRESSE DE COURRIER ÉLECTRONIQUE (le cas échéant)	TÉLÉPHONE	ATELIER 1 ^{ER} CHOIX	ATELIER 2 ^E CHOIX	ATELIER 3 ^E CHOIX	JE TRAVAILLE DANS LA RÉGION : (1 à 10)	J'assiste à la réunion des ambulanciers paramédicaux (OUI ou NON)	J'assiste à la réunion sur la santé publique (OUI ou NON)	Je suis un délégué votant (OUI ou NON)

NUMÉRO DE LA SECTION LOCALE DU SCFP : _____ NUMÉRO DE L'UNITÉ DE NÉGOCIATION DU SECTEUR MUNICIPAL AU SEIN DE CETTE SECTION LOCALE : _____ NOMBRE DE MEMBRES AU SEIN DE VOTRE SECTION LOCALE : _____ VOTRE EMPLOYEUR : _____ PERSONNE-RESSOURCE DE LA SECTION LOCALE : _____
SIGNÉ PAR : _____

(Veuillez conserver une copie du formulaire d'inscription pour vos dossiers)

On demande aux sections locales de faire TOUTES LEURS RÉSERVATIONS D'HÔTEL en communiquant avec Voyages W.E. au 1-888-676-7747 (sans frais).

Veuillez noter que la date limite est le 1er mars 2019.

[Veuillez mentionner la « CONFÉRENCE DU CCEMO » au moment de faire vos réservations.]

SEPB491: sp

VEUILLEZ REMPLIR CE FORMULAIRE D'INSCRIPTION ET LE RETOURNER AVEC VOTRE CHÈQUE À L'ORDRE DE « CUPE ONTARIO-OMECC CONFERENCE 2019 » ET ENVOYER LE TOUT PAR LA POSTE À :

Kathie Mulvey, secrétaire
Conférence du CCEMO de 2019 du SCFP-Ontario
80, promenade Commerce Valley Est
Markham (Ontario) L3T 0B2

VEUILLEZ UTILISER ce tableau pour déterminer votre région :

SI VOUS TRAVAILLEZ DANS CETTE RÉGION :	LE NUMÉRO DE VOTRE RÉGION EST :
Districts de Kenora, Rainy River et Thunder Bay	1
Districts d'Algoma, Manitoulin, Sudbury, Cochrane, Timiskaming et Nipissing et ville de Sudbury	2
Comtés de Renfrew, Lanark, Prescott-Russell, Stormont Dundas et Glengarry et ville d'Ottawa	3
Comtés de Leeds et Grenville, Frontenac, Lennox et Addington, Hastings et Prince Edward	4
Comtés d'Haliburton, Peterborough et Northumberland, ville de Kawartha Lakes et région de Durham	5
Régions de York, Peel et Halton et ville de Toronto	6
Districts de Parry Sound et Muskoka, comtés de Simcoe, Grey, Bruce et Dufferin	7
Villes de Hamilton, Haldimand et Norfolk et région de Niagara	8
Comtés de Wellington, Brant, Perth, Oxford, Huron, Middlesex et Elgin et région de Waterloo	9
Comtés de Lambton, Kent et Essex	10

Voici comment le nombre de délégués votants doit être déterminé pour chaque section locale.

Nombre de membres au sein de la section locale	Délégués votants
Jusqu'à 100	2
De 101 à 250	3
De 251 à 400	4
Chaque tranche additionnelle de 150 membres	1
Conseil de district	1

De plus, le président de la Division de l'Ontario, ou sa personne désignée, aura le statut de délégué. Les conseils régionaux auront droit à un délégué votant. Les délégués fraternels auront droit de parole dans le cadre de tout débat qui est de nature non constitutionnelle. Un comité de négociation coordonnée, composé de cinq sections locales ou plus, aura droit à un délégué votant. À aucun moment une section locale pourra avoir plus de dix délégués votants.

Description des ateliers de la Conférence du CCEMO

1.0 Lobbyisme

Établir des contacts personnels est une manière éprouvée de se faire des amis ou d'influencer vos ennemis. Au cours de cet atelier, vous passerez au crible les façons dont nous faisons du lobbyisme au nom de nos membres. Les sujets comprendront, entre autres, l'établissement de contacts, en passant par la façon de faire passer votre message en personne, l'offre de commentaires négatifs « en sandwich » entre deux commentaires positifs

2.0 FESL – Des conseils exécutifs prêts à résoudre des conflits (Atelier d'une journée complète, vous devez choisir l'atelier FESL 3.0)

Personne n'est plus passionné par la représentation de nos membres que les conseils exécutifs du SCFP. Mais, parfois, cette énergie est canalisée négativement dans le cadre de réunions ou dans les lieux de travail. Cet atelier vous aidera à identifier les conflits et à désamorcer cette bombe!

3.0 FESL – Diriger en équipe (Atelier d'une journée complète; vous devez choisir l'atelier FESL 2.0)

Lorsque vous pouvez gérer les conflits, différents styles de leadership deviennent des forces. Cet atelier vous amènera à de nouveaux sommets avec la diversité du potentiel humain.

4.0 Le cannabis au travail

C'est maintenant 4/20 tous les jours! Mais qu'est-ce que cela signifie au travail? Obtenez l'information avant qu'il ne soit trop tard.

5.0 Outils fiscaux

Les impôts sont le prix que nous payons pour la civilisation. Malgré tout le battage autour des PPP et de l'investissement privé dans l'infrastructure, si vous voulez un hôpital, une école, une eau propre ou une nouvelle autoroute, nous devons partager les coûts ou nous en passer. Mais la droite a fait du mot « impôt » un « terme péjoratif ». Parlons donc d'« impôt » ...

6.0 Lois et règlements en matière de santé et de sécurité

Il y a plus de personnes qui sont tuées au travail au Canada que de personnes qui sont assassinées pendant une année donnée. Mais nous dépensons des milliards de dollars sur les forces policières et à peu près rien sur la protection de la santé et de la sécurité. Nous devons protéger nos lieux de travail contre les dangers en matière de santé et de sécurité parce que personne ne le fera pour nous. Cet atelier fera de vous un « exécutif » efficace ...

7.0 Les femmes abattent les obstacles

Apprenez au sujet de l'oppression des femmes, de la politique et du changement social du point de vue d'une femme. Découvrez comment faire en sorte que le mouvement continue d'aller de l'avant, en tant que femme ou en tant qu'alliée!

CONFÉRENCE ANNUELLE DE 2019 – Niagara Falls (ONTARIO) – Du 27 au 30 mars 2019

RAPPORT DE LA SECTION LOCALE

NUMÉRO DE LA SECTION LOCALE		PERSONNE-RESSOURCE	
COURRIEL DE LA PERSONNE-RESSOURCE		NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DE LA PERSONNE-RESSOURCE	
TYPE DE SECTION LOCALE			
NOMBRE TOTAL DE MEMBRES AU SEIN DE LA SECTION LOCALE		NOMBRE TOTAL DE TRAVAILLEURS MUNICIPAUX	
NOMBRE DE PERSONNES NOUVELLEMENT EMBAUCHÉES AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE	TEMPS PLEIN	TEMPS PARTIEL	OCCASIONNELLES
CONVENTION COLLECTIVE			
DATE D'EXPIRATION		DURÉE DE LA CONVENTION COLLECTIVE (ANNÉES)	
HANGEMENTS À LA CONVENTION COLLECTIVE (GAINS, DISPOSITIONS, ETC.)			

GRIEFS ET ARBITRAGES

SUJETS DES GRIEFS CLOS OU NON RÉGLÉS (PAR EXEMPLE : OBLIGATION DE PRENDRE DES MESURES D'ADAPTATION, MESURES DISCIPLINAIRES, ETC.)

**QUESTIONS RELATIVES À LA
SANTÉ ET À LA SÉCURITÉ**

SUJETS DES QUESTIONS RELATIVES À LA SANTÉ ET À LA SÉCURITÉ

**CAMPAGNES / PROJETS DE LA
SECTION LOCALE**

***** SOYEZ PRÊT À PRÉSENTER UN BREF (3 MINUTES) RAPPORT VERBAL À LA CONFÉRENCE ***
Veuillez transmettre ce rapport rempli à adavidson@cupe.ca ou l'apporter avec vous à la
Conférence.**

Section locale n° : _____

À ÊTRE REMPLI PAR LE DÉLÉGUÉ

Nom : _____

Adresse : _____

Courriel : _____

Téléphone : (maison) _____ (autre) _____

Veuillez cocher le ou les services ou mesures d'adaptation requis (tous les services seront fournis par le SCFP-Ontario).

J'ai besoin d'une mesure d'adaptation : Oui Non

Préposé aux services de soutien à la personne

Interprétation en ASL

Chien d'assistance

Écriture braille/Voix dans l'ascenseur

Aide à l'arrivée ou au moment de l'inscription

Aide en cas d'évacuation

Sièges accessibles *

Chaise ergonomique

Mesure(s) d'adaptation dans la chambre d'hôtel*

Location d'un scooter

Autre *

*Veuillez consulter le verso du formulaire

Communication alternative

Traduction en français

Sous-titrage en temps réel

Médias de substitution :

Gros caractères (force du corps : __)

Braille

CD

Matériel fourni à l'avance :

Électroniquement

Copie papier

Allergies ou sensibilités et exigences alimentaires : _____

Détails spécifiques au sujet des mesures d'adaptation : _____

Mesures d'adaptation dans la chambre d'hôtel

- | | |
|--|--------------------------|
| Chambre physiquement accessible (y compris une douche adaptée) | <input type="checkbox"/> |
| Chambre visuellement accessible pour les invités sourds et malentendants | <input type="checkbox"/> |
| Réfrigérateur | <input type="checkbox"/> |
| Utilisation de produits sans parfum | <input type="checkbox"/> |
| Ferme-portes automatiques désactivés | <input type="checkbox"/> |
| Quincaillerie changée : | |
| Poignées de porte (à levier plutôt que rondes) | <input type="checkbox"/> |
| Ouverture de porte automatique (bouton-poussoir) | <input type="checkbox"/> |
| Barres d'appui dans la salle de bain | <input type="checkbox"/> |
| Tapis antidérapants | <input type="checkbox"/> |
| Téléphone sans fil | <input type="checkbox"/> |
| Siège de toilette surélevée | <input type="checkbox"/> |
| Planche(s) de transfert dans le bain | <input type="checkbox"/> |
| Mobilier changé ou retiré : | |
| Retrait ou réorganisation du mobilier pour permettre aux personnes à mobilité réduite de se déplacer | <input type="checkbox"/> |
| Retrait du sommier à ressorts | <input type="checkbox"/> |
| Retrait des portes des placards | <input type="checkbox"/> |

Ce formulaire doit être rempli et acheminé au plus tard 30 jours

après les dates de dépenses, à :

SCFP Ontario

80, promenade Commerce Est, bureau 1

Markham (ONTARIO) L3T 0B2

Tél.: 905-739-9739 Téléc: 905-739-9740



Demande de soutien d'une section locale pour assister à la Conférence sur les droits de la personne du SCFP-Ontario

N° de la section locale : _____

Nom de la personne déléguée qui assistera à l'événement : _____

Personne-ressource au sein de la section locale : _____

Adresse de courrier électronique : _____

Numéro de téléphone pour rejoindre la personne le jour : _____

Nombre de membres au sein de la section locale : _____

Est-ce que la section locale négocie présentement une première convention collective?

OUI NON

Est-ce que la section locale a été en grève ou en lock-out au cours de la dernière année?

OUI NON

Moyen de transport : Avion Train Voiture

Veillez joindre les documents suivants (*ne s'applique pas aux sections locales nouvellement formées qui négocient présentement une première convention collective*) :

1. Rapport récent des syndics, approuvé
2. Copie du relevé bancaire à jour

**VEUILLEZ FAIRE PARVENIR LE TOUT UN MOIS AVANT LE DÉBUT
D'ÉVÉNEMENT :**

Candace Rennick, secrétaire-trésorière
SCFP-Ontario
80, promenade Commerce Valley Est, bureau 1
Markham (Ontario) L3T 0B2

Tout(e) délégué(e) ayant l'amener un ou des enfant(s) au congrès doit remplir un formulaire par enfant à inscrire. (On peut photocopier des exemplaires additionnels).

FONCTION	DATES

Nom de l'enfant	Âge	Problèmes médicaux, allergies ou soins spéciaux

CONSENTEMENT

Je, _____ (parent/gardien(ne)), permet par les présentes à mon enfant ci-dessus inscrit de participer aux activités de loisirs et de recreation offertes sur place par le personnel formé de la garderie du congrès ci-dessus nommé.

DÉGAGEMENT DE RESPONSABILITÉ

Je, _____ ((parent/gardien(ne))), degage par les présentes le SCFP Ontario de toute reclamation en dommages pour la sécurité ou la santé de mon enfant ci-dessus inscrit, quelle qu'en soit la cause, pendant sa participation à l'une ou l'autre des activités de la garderie du congrès ci-dessus nommé.

Signé: _____ Date: _____

Parent/gardien(ne) : _____

Adresse : _____

Code postal _____

Courriel : _____

Téléphone (residence) _____ (travail) _____ Section locale _____

Signature d'un témoin: _____ Date: _____

Nom du témoin: _____

Veuillez noter que le service de garde sur place sera offert UNIQUEMENT si nous recevons des demandes pour un minimum de quatre enfants.

Veuillez remplir et retourner le formulaire ci-dessus

UN MOIS AVANT LE DÉBUT D'ÉVÉNEMENT

SCFP Ontario

80 rue Commerce Valley E., bureau 1

Markham, Ontario L3T 0B2

Téléphone: 905-739-9739 ou Télécopieur: 905-739-9740



Subvention pour soins familiaux ou garde des personnes à charge

Nom de la personne qui fait la demande :

N° de la section locale :

Le SCFP rembourse uniquement les dépenses qui dépassent les frais habituels (par exemple, si vos frais habituels sont de 30,00 \$ par jour et que vous devez payer 40,00 \$ par jour pour assister à un événement organisé par le SCFP, vous réclameriez alors les « frais supplémentaires » de 10,00 \$). **Vous pouvez réclamer jusqu'à 50,00 \$ par jour – les reçus doivent être joints à la demande.** Veuillez indiquer les dates auxquelles les dépenses ont été encourues, ainsi que les frais supplémentaires quotidiens.

Événement ou conférence :

DATE	COÛT (par jour)
TOTAL	\$

Veuillez faire le chèque à l'ordre de : la personne qui fait la demande

la section locale

Adresse postale :

Signature de la personne qui fait la demande (1) _____

(2) _____
signatures de deux dirigeants de la section locale, dont
une de ces personnes n'est pas la personne qui fait la demande

Ce formulaire doit être rempli et retourné au plus tard 30 jours après les dates où les dépenses ont été encourues, à l'adresse suivante :

SCFP-Ontario
80, promenade Commerce Est, bureau 1
Markham (Ontario) L3T 0B2
Téléphone : 905-739-9739 Télécopieur : 905-739-9740

N° du chèque : _____

Date : _____



RÉSOLUTIONS ET MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS

Article 4, paragraphe 5 des règlements du CCEMO :

L'avis de convocation à la conférence doit parvenir aux sections locales au moins soixante (60) jours avant la date de la conférence. Toute proposition de résolution et modification aux règlements doit être envoyée au secrétaire-trésorier du CCEMO quarante (40) jours avant la date de la conférence et être parvenue aux sections locales au moins trente (30) jours avant la date de la conférence.

Toutes les résolutions et modifications aux règlements à être examinées par le CCEMO doivent être soumises par une section locale ou un conseil du travail au secrétaire-trésorier du CCEMO au plus tard **quarante (40) jours** avant la conférence du CCEMO et **ne doivent pas dépasser 200 mots au total**.

Le 14 février 2019 est la date limite pour recevoir les résolutions et les modifications aux règlements.

Toutes les résolutions et modifications aux règlements doivent être soumises sur le papier à en-tête de la section locale affiliée qui soumet de telles résolutions ou modifications aux règlements et elles doivent être signées par le président et le secrétaire. Veuillez envoyer les résolutions à Anna Marie Apau à amapau@outlook.com.